

b) de prendre les mesures nécessaires pour permettre à l'agriculteur de donner son plein rendement soit pendant, soit après la guerre, en suivant un programme efficace et stable à longue échéance;

c) d'édictier un code national du travail susceptible d'assurer un maximum de production et de donner à l'ouvrier la place qui lui revient dans notre économie nationale; de corriger les clauses indument coercitives ou restrictives de l'ordonnance de 1943 régissant les salaires en temps de guerre;

d) de restreindre les contrôles exercés par la bureaucratie ainsi que l'enrégimentation, de reconnaître et de restaurer l'autorité du Parlement; de mettre un frein à l'empiétement perpétuel sur les droits des provinces et aux tentatives centralisatrices de l'autorité.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, au début de son discours cet après-midi mon honorable ami, le chef de l'opposition (M. Graydon), demandait à la Chambre de se montrer indulgente à son endroit, parce qu'il s'était proposé, a-t-il dit, de suivre de très près les notes qu'il avait devant lui. Je dois à mon tour prier les honorables députés de faire preuve d'indulgence à mon égard, puisque je dois essayer de parler sans le secours de notes. A vrai dire, je n'ai pas eu le temps d'écrire un long discours ni l'avantage de pouvoir le faire écrire par d'autres. La Chambre et le pays aimeront surtout savoir si le discours que nous venons d'entendre est bien celui de l'honorable chef de l'opposition que je vois en face de moi, ou celui du chef du parti conservateur.

M. GRAYDON: Le premier ministre est-il sérieux? Il s'est plu à faire un peu d'humour au début de son discours et je ne me donnerai pas la peine de lui répondre s'il s'agit tout simplement d'une de ces railleries humoristiques qui lui sont familières; mais je ne puis m'imaginer qu'il est sincère. S'il le désire, toutefois, je me ferai un plaisir de répondre à ses remarques. C'est moi-même qui ai préparé mon discours, comme d'ailleurs tous ceux que j'ai prononcés en cette enceinte. Je prie le premier ministre de retirer ses remarques, car je ne veux pas que lui ou toute autre personne fasse des insinuations touchant un chef quelconque. A mon avis, cela sied mal au premier ministre du Canada.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je sais gré à mon honorable ami des observations qu'il vient de formuler; je répète, en effet, que ce qui intéresse surtout la population canadienne et les honorables députés, ce n'est pas le point de vue de mon honorable ami ni son aptitude particulière à préparer des discours, mais l'opinion du chef du parti conservateur canadien.

Nous avons en face de nous un grand parti qui s'est choisi un chef il y a plus d'un an, et la population a hâte de connaître les vues de ce chef, d'en entendre l'exposé au Parlement. Puisque mon honorable ami a introduit le nom de M. John Bracken dans le débat, cet après-midi, et qu'il a parlé du credo de M. John Bracken, du congrès de Winnipeg où ce dernier fut élu comme chef, et de bien d'autres choses concernant M. John Bracken, me sera-t-il permis d'exprimer ici l'avis que non seulement les honorables membres de la Chambre mais toute la population désire voir M. John Bracken en personne au sein même de cette Chambre, s'il doit rester chef de son parti.

Je ferai remarquer qu'à titre de leader de la Chambre des communes j'ai entre autres obligations celle de voir au maintien des anciennes et honorables traditions de cette Chambre. Je tiens à signaler aux honorables députés et au pays jusqu'à quel point nous nous écartons des principes du gouvernement responsable et représentatif. D'aucuns seront peut-être étonnés d'apprendre, alors que nous en sommes à la cinquième session de la 19e législature, que le grand parti d'en face n'a pas eu de chef à la Chambre des communes depuis l'ouverture du Parlement.

L'hon. M. HANSON: Oh! C'est dur pour moi.

Le très hon. MACKENZIE KING: Pas du tout. L'honorable député n'était pas le chef, mais le chef suppléant.

L'hon. M. HANSON: J'étais le chef, jusqu'au moment où j'ai résigné mon poste.

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami s'est acquitté de ses fonctions parfois très bien et parfois très mal.

M. GRAYDON: Je suppose qu'on pourrait en dire autant du très honorable député.

Le très hon. MACKENZIE KING: L'honorable représentant n'était pas le chef du parti conservateur. Puis-je signaler cet autre fait à l'attention de la Chambre? Depuis le début de la présente législature le parti conservateur, ou conservateur progressiste, ou qu'elle qu'ait été alors sa dénomination, n'a pas fait élire son chef à la Chambre des communes. Au cours de cette législature, deux chefs du parti n'ont pas été réélus à la Chambre des communes. Lors de la dernière élection, feu l'honorable docteur Manion en était le chef. Il a été défait. L'honorable député (l'hon. M. Hanson) a fait office de chef, a-t-il dit, jusqu'au moment où le parti a été en mesure de se donner un chef. Le parti a alors fait un choix, et comme il y avait lieu de s'y attendre en vertu de notre